

Réduire ses déchets de tontes

1. Le mulching, une façon rapide de recycler les tontes

Si votre tondeuse est équipée de ce système, le mulching est une solution efficace pour transformer les déchets de tonte en matière organique pour votre pelouse. L'herbe coupée par la machine est finement broyée et vient former un paillis naturel à la base des brins de gazon. En se décomposant, les brins d'herbe coupés nourrissent progressivement la pelouse et lui apportent de la matière organique.



Pour utiliser le mulching de manière optimale, il faut éviter de tondre lorsque l'herbe est humide ou trop haute !
Une lame bien affûtée améliore nettement l'efficacité de ce système.

Si votre tondeuse n'est pas équipée, certains fabricants proposent des lames spéciales pour remplacer votre lame traditionnelle, cette solution restant moins efficace qu'une tondeuse spécialement conçue à cet effet.

2. La tonte différenciée

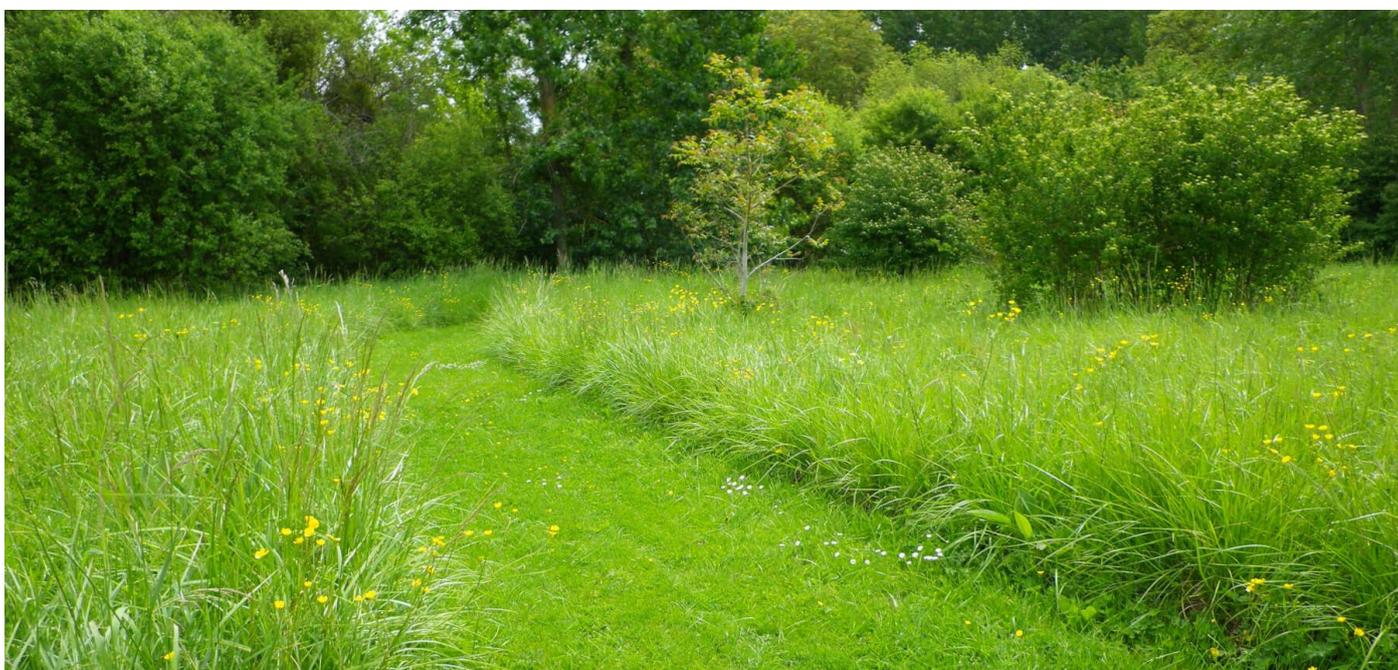
Il n'est pas forcément utile de tondre à ras l'ensemble du jardin chaque semaine. La difficulté principale étant de changer ses habitudes et ses idées reçues : un jardin dans lequel on laisse des espaces de liberté n'est pas forcément un lieu laissé à l'abandon !

La tonte différenciée consiste à définir différentes zones en fonction de leur utilisation, puis à leur appliquer un traitement particulier. Il s'agit avant tout d'une démarche respectueuse de l'environnement, par la mise en œuvre de pratiques visant à réduire la pollution, à économiser la ressource en eau et à favoriser la biodiversité.

Les zones à proximité de la maison, souvent fréquentées pour se détendre ou jouer, sont tondues régulièrement. On évite toutefois de descendre en dessous de 6 cm pour favoriser le développement de la microfaune.



Les zones plus éloignées de la maison, les abords du potager ou le verger font l'objet de quelques fauchages annuels seulement. La flore typique de la région peut ainsi s'y développer, les plantes sauvages fleurir librement. Si l'aspect esthétique est particulièrement intéressant, la dimension écologique l'est tout autant : les pollinisateurs viennent y butiner, les insectes bénéficient de leurs végétaux fétiches pour se réfugier et accueillir leur descendance... Il est possible de créer des allées au sein des zones enherbées, avec un passage de tondeuse.



Il y a deux stratégies pour garder un endroit de non-tonte :

- Si les herbes hautes et jaunes ne vous dérangent pas :
→ Fauchez uniquement en septembre.
- Si vous souhaitez une parcelle plus verte :
→ Fauchez une première fois en juin et une seconde en septembre.



Laissez un carré d'orties pour attirer les papillons ; pas moins d'une cinquantaine d'espèces les utilisent comme plante hôte !



Réutiliser les déchets de tonte

1. Une partie peut être utilisée dans votre composteur.

L'intérêt du compost étant de varier les déchets, **un compost uniquement fait avec les déchets de tonte n'est pas possible**. L'herbe de tonte étant très riche en eau, un excès dans le compost aurait tendance à faire pourrir votre compost.



Ainsi, vous pourrez utiliser l'herbe de tonte mais **à condition que celle-ci ne dépasse pas 25% de votre compost**. Idéalement, il serait bon de faire sécher l'herbe de tonte avant de la mettre au compost.

2. Pour le reste, il peut être opportun de l'utiliser en paillage sur vos massifs de fleurs, d'arbustes ou au potager :

Une couche de quelques centimètres apportera de l'azote à votre sol. Ce paillage retardera la pousse des mauvaises herbes car il ne laisse pas la terre nue (la nature a horreur du vide !). Il maintiendra également un bon niveau d'humidité dans le sol tout en limitant le nombre d'arrosages.



EN CONCLUSION

Une fois les surfaces de tonte réduites à leur strict minimum, il est intéressant de varier les solutions :

- Utiliser de temps en temps le bac de ramassage pour le compost ou vos massifs
- Utiliser de temps en temps la fonction mulching pour fertiliser le sol.



Si malgré cela vous devez vous débarrasser de la tonte de votre gazon, ne la déversez surtout pas dans la nature ! Ceci est interdit par la loi.

Les tontes de gazon doivent être déposées en déchetterie ou bien ramassées par les services de collecte sélective, s'il en existe.

Le mieux est donc de contacter, au préalable, la mairie avant de déverser la pelouse tondue n'importe où !



Pour éviter la prolifération d'adventices comme le Chardon des champs (*Cirsium Arvense*) et par respect du voisinage, il convient d'éliminer la plante avant sa floraison.